



***"Carte blanche"
pour les écoles***



3 Agences RENAULT DACIA
à votre service



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien
des espaces verts

Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement

4, rue du Comoé - Gières

Tél./Fax 09 52 84 79 97

Port. 06 63 69 09 78

e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr

www.lacroixpaysages.com

SALON 21
COIFFURE

Masculin - Féminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75

21 Grand'Rue - 38610 Gières

Carrosserie
ROVIRA



Réparations
toutes marques

Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIERES

Tél. 04 76 89 33 80

carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud

Tél. 04 76 15 32 58

e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric
ANCHLING

Port.
06 22 27 92 81



"Le Parfum du Pain"
Boulangerie-Pâtisserie

Yvan GUILLIUX et Alexandra LEVRON

22, Grand'Rue - 38610 GIÈRES

Tél. 04 76 89 32 48

Horaires : du mardi au samedi
de 6h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h30
Dimanche de 6h00 à 13h00



Festival
DES PAINS

leparfumdupain@gmail.com

Site Click and Collect :

<https://www.dood.com/fr/gieres/boulangerie/le-parfum-du-pain>

Ecole et Collège
privés
Don Bosco

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Classes de 6^e à dominantes « 7^e Art, Archéologie,
Patrimoine, Montagne, Ludosciences »
et Classes de 4^e à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59

Fax 04 76 89 64 87

19, rue de la Plaine - 38610 GIERES

www.don-bosco-gieres.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL

TÉL. 04 76 24 56 33

2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIERES

MAIL : CNET3@WANADOO.FR



• Nettoyage
tous locaux

• Remise en état
fin de chantiers

• Vitrerie (sociétés et particuliers)
• Débarrassement

C'NET est une société de services
avant tout. N'hésitez pas à nous
solliciter. Nous sommes à votre
écoute.

Martine Morel - 06 01 53 40 44

La Belle Saison
Fruits & Légumes - Épicerie fine



Ouvert du mardi au samedi
7h00 - 12h15 / 15h15 - 19h00

04 76 24 30 85

labellesaison38@orange.fr

7, Grand'Rue - 38610 Gières

[labellesaison38](https://www.labellesaison38.com)

[La Belle Saison - Le Fruitier](https://www.facebook.com/labellesaison38)

Laurent MARON

Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES

06 70 48 77 39



BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40

www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h

1bis avenue Esclaron 38610 Gières

INVERSE
FLOUAGE - SUBLIMATION
SPORTS INDIVIDUELS & COLLECTIFS

TENUES SPORTIVES
PERSONNALISÉES

CUSTOM SPORTSWEAR
SUBLIMATION TOTALE
CYCLISME
TRIATHLON
RUNNING / TRAIL
SKI...

Tel. 06 80 07 61 47
julien@benoitpro.com
www.inversetextams.com

MADAME
immobilier

Spécialiste du secteur de Gières

Marie Noëlle Frey

06 86 57 04 07

mn.frey@madame-immobilier.fr

Agence immobilière en ligne
www.madame-immobilier.fr

Achat - Vente



« Une lecture simple et humaine du budget communal »

“Restes à réaliser”, “taux d’épargne brute” ou “capacité de désendettement”, le langage utilisé pour les finances locales peut apparaître déconcertant pour les citoyens qui s’intéressent au sujet. Ce vocabulaire ne fait que retranscrire des chiffres ordonnés sous forme d’additions ou de ratios et il ne renvoie donc pas directement à des réalités concrètes.

Les réunions publiques sur les finances ne sont pas attractives, contrairement à celles sur l’urbanisme, la tranquillité publique ou les écoles, et pour montrer l’importance de ce sujet, il nous faudra, durant ce mandat, changer notre angle d’approche en mettant mieux en évidence les enjeux financiers existants dans chacun de ces domaines.

Car la question financière est absolument centrale et déterminante dans la relation entre la commune et ses habitants. Elle conditionne d’une part l’ensemble du fonctionnement de la collectivité et des services qu’elle offre à ses administrés, et d’autre part tous ses projets d’investissements comme la création ou la rénovation d’une école, d’un équipement sportif ou culturel ou le réaménagement d’un parc.

Une commune est bien sûr tenue d’équilibrer son budget annuel. Mais les finances ne doivent pas uniquement être associées à des chiffres. À travers un budget, nous assurons et mettons en place un service public composé à ce jour d’environ 190 agents municipaux toutes catégories confondues, incluant, entre autres, les personnels de l’administration générale, du service technique, des écoles, de la culture, du sport, de la petite enfance ou de la restauration scolaire.

Mais un budget sert aussi à financer des acquisitions foncières, à réaliser des constructions, des réhabilitations, des aménagements avec pour but de moderniser la commune.

Dans le budget 2021 que nous avons voté le 8 avril dernier en conseil municipal, l’équilibre entre recettes et dépenses de fonctionnement s’établit à 11,88 millions d’euros et à 5,25 millions d’euros pour l’investissement. Concernant l’endettement par habitant, celui de Gières atteint 400 euros par habitant, contre 800 euros pour d’autres communes similaires ; un taux bas, qui démontre une gestion rigoureuse des deniers publics par les élus et les services de la commune.

D’ici à la fin du présent mandat en 2026, nous devons recourir à l’emprunt. Le montant de celui-ci, estimé à 4,5 millions d’euros, permettra de réaliser un programme d’investissement de 16 millions d’euros sur l’ensemble du mandat sans augmentation des impôts.

Ces investissements, qui concerneront notamment le domaine scolaire, se traduiront par de nouvelles réalisations améliorant concrètement le quotidien des Giéroises et des Giérois, tout en restant pleinement compatibles avec l’objectif de transformer notre commune en une ville durable.

Isabelle Béréziat
Maire-adjointe aux finances

Retrouvez le détail du budget 2021 sur www.ville-gieres.fr/actualites

sommaire

zoom | 12

C'est de saison, le moustique-tigre attaque !

édito | 3

« Une lecture plus simple et humaine du budget communal »

éducation | 14

"Carte blanche" aux écoles

repères | 5

Démocratie participative : des consultations et des rencontres "pour de vrai"

culture | 7

Un webinaire, une rencontre-dédicace et des captations vidéo

focus | 15

L'actualité des semaines passées à Gières

asso's | 18

La gym volontaire en manque de volontaires !

Agenda | 20

Le programme d'un printemps déconfiné, espérons-le

dossier | 9

Le CCAS a son propre fonctionnement, son propre budget et ses propres missions, dont l'Analyse des Besoins Sociaux, un outil d'aide à la décision que vous alimenterez peut-être de vos réflexions

numéros d'urgence

Police municipale : 04 76 89 69 19
(renvoi sur portable)
Police nationale : 17
Médiateurs : 07 88 63 82 29
N° Verts de la Métro :
Voirie : 0 800 805 807
Déchets ménagers : 0 800 500 027

Sapeurs-pompiers : 18
Samu : 15
Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
Urgence Électricité : 0 972 675 038
Appel d'urgence européen
(portable) : 112

Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116 000
Stop Djihadisme : 0 800 00 56 96
Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en avril, mai et juin 2005 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 juin 2021, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

JOBS D'ÉTÉ ET CHANTIERS JEUNES

■ **L'opération "jobs d'été"** est maintenue, mais en raison du contexte sanitaire, elle sera organisée dans des conditions particulières cette année. L'accueil des jeunes Giérois se fera dans les services communaux où les activités se déroulent en extérieur. Ainsi, le nombre de jeunes accueillis sera moins important que les années précédentes. Le dispositif est ouvert aux Giérois lycéens âgés de 17 à 20 ans, les 17-18 ans étant prioritaires, pour une semaine à plein temps ou deux semaines à mi-temps. **La fiche de renseignement (à télécharger sur www.ville-gieres.fr) complétée et accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, est à déposer au service des ressources humaines avant le 14 mai.**

■ **Les chantiers jeunes**, organisés par Gières Jeunesse et destinés aux jeunes Giérois de 16 ans, sont reconduits pour cet été, avec deux sessions d'une semaine à mi-temps, du 19 au 23 juillet puis du 16 au 20 août, en collaboration avec le service technique de la ville. Les jeunes auront ainsi la possibilité de partager le quotidien des équipes des espaces verts dans des missions de nettoyage, débroussaillage et valorisation des sites. La rémunération se fera en chèques-vacances. **Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à déposer à Gières Jeunesse avant le 19 mai.**



Compte-tenu des conditions sanitaires et de l'incertitude quant au bon déroulement des animations annoncées dans ces pages, la commune vous invite, avant de vous déplacer, à consulter le site de la ville (ville-gieres.fr) et la page Facebook ([facebook.com/villedegieres](https://www.facebook.com/villedegieres)).

PERMANENCES

- **Aide administrative et démarches en ligne** : à la résidence Roger-Meffreys, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**, et à la bibliothèque, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 37 28**.
- **AgirEmploi** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.
- **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.
- **Architecte-conseil CAUE** : le 3^{ème} mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.
- **Avocat-conseil** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane ou possiblement en distanciel, se référer à l'agenda.
- **Collecte de vêtements La Remise/Métro** : le 3^{ème} mercredi des mois pairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945.
- **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.
- **CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)** : le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.
- **LAEP (Lieu d'accueil parents-enfants)** : les accueils sont suspendus pour raisons sanitaires.
- **Mission locale** : les mardi et jeudi après-midi, hors vacances scolaires, à la salle des Oliviers, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.
- **Permanence administrative (mariage, Pacs, baptême civil)** : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- **Puéricultrice PMI** : le mercredi de 10h30 à 12h, à la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre au **04 38 37 41 10**.

EXTINCTION NOCTURNE



Conformément à ses engagements, la municipalité va procéder à une expérimentation d'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin à partir de la fin du mois de mai. Seules les zones concernées par les arrêts de tramways ne seront éteintes qu'entre 2h et 4h.



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLÉ

MÉTRO

Les déchetteries passent à l'heure d'été

Depuis le jeudi 1^{er} avril, les déchetteries de la Métro ont adopté leurs horaires estivaux, différents en fonction de leur classification (déchetteries Proxi, Proxi'plus et Maxi) et légèrement modifiés par rapport à ceux de l'été dernier pour mieux coller aux plages de fréquentation des usagers. Pour les Giérois, la déchetterie la plus proche est la "Maxi" de St-Martin-d'Hères, dans la ZI des Glairons (27 rue Barnave, derrière la clinique Belle-donne), ouverte du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 13h à 18h (ouverture à 9h de novembre à avril).

OFFRE D'EMPLOI

Le service périscolaire recherche des étudiant-e-s pour compléter son équipe d'animatrices-eurs à temps non-complet les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires jusqu'en juillet 2021. Voir l'annonce détaillée sur www.ville-gieres.fr.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

FÉVRIER 2021

Victoria Gamet, le 18.

MARS 2021

Safiya El Bahraoui, le 1^{er}.

AVRIL 2021

Agathe Beranger-Fenouillet, le 1^{er}.

Baptêmes civils

MARS 2021

Aaron Caron, le 20.

Mariages

FÉVRIER 2021

Cindy Gay et Hugo Marguery, le 27 ; Muriel Giraud et Patrick Imbrescia, le 27.

MARS 2021

Émilie Imbert et Karim Caron, le 20.

Décès

FÉVRIER 2021

Arlette Brot veuve Chenal, le 5.

MARS 2021

Laïfa Bennia, le 2.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Apportez votre contribution au débat communal

La municipalité ouvre plusieurs espaces d'échanges et de débat aux Giérois, de façon institutionnelle s'agissant des commissions extra-municipales "affaires scolaires et périscolaires, enseignement du 1^{er} degré" et "aménagement de l'espace", ou moins formelle pour ce qui concerne le groupe de travail "plan de mobilités". Ces instances consultatives permettront d'associer à la vie de la commune citoyens, élus de la majorité et de l'opposition et techniciens, offrant ainsi l'opportunité d'un débat serein sur les projets en cours ou à venir.

■ Comme son nom l'indique, la commission extra-municipale **"affaires scolaires et périscolaires, enseignement du 1^{er} degré"** aura pour vocation d'aborder les questions relatives à l'enseignement en maternelle et en primaire. Elle accueillera bien sûr des parents d'élèves délégués, des représentants de l'Éducation Nationale et d'associations mais aussi de simples citoyens (inscriptions sur <https://colibris.link/Gieres-Commission-scolaire>).



■ La commission extra-municipale **"aménagement de l'espace"** sera quant à elle appelée à émettre des avis en matière d'aménagement et d'urbanisme. Des intervenants extérieurs pourront être invités afin d'apporter des informations sur des dossiers précis, et des groupes de travail spécifiques pourront également être mis en place (inscriptions sur <https://colibris.link/commission-amenagement>), jusqu'au jeudi 6 mai, la première réunion de la commission étant programmée le lundi 10 mai.



■ Enfin, le groupe de travail **"plan de mobilités"** réfléchira à la question des déplacements afin de contribuer à l'essor des mobilités actives (piétons et cycles) (inscription sur <https://frama.link/Groupe-Mobilités>).



Visites de quartier et réunions de secteurs : rencontrez vos élus "pour de vrai"

■ Avec les beaux jours et nonobstant les contraintes liées aux conditions sanitaires, la municipalité reprend ses rendez-vous en présentiel avec les Giérois. Sont ainsi programmées ces prochaines semaines deux visites de quartier, dans le secteur du **Pied-de-Gières** et au **Japin** (samedi 8 mai de 10h à 12h, rendez-vous à 10h devant la salle Suzanne-Noël), puis au **Chamandier** et dans l'**éco-quartier** (samedi 12 juin de 10h à 12h, rendez-vous à 10h devant la salle Olympe-de-Gouges).

■ Une deuxième réunion "tranquillité publique et vie des quartiers", après celle du 20 mars à la Plaine des sports, se tiendra le samedi 26 juin à 10h en salle des mariages pour le secteur de la Combe et du centre du village. Pour rappel, ces réunions programmées chaque trimestre vous permettent de rencontrer le maire, le maire-adjoint à la tranquillité publique et à la vie des quartiers et le chef de la police municipale.

■ Les permanences des élus sans rendez-vous le 1^{er} mardi du mois, de 17h30 à 19h, vont également reprendre dans les quartiers : le 4 mai en salle des mariages, le 1^{er} juin à l'école élémentaire René-Cassin et le 6 juillet à la résidence Roger-Meffreys.

GIÈRES JEUNESSE



C'est le printemps, et on prépare l'été, les inscriptions sont lancées !

■ En mai, **"Fais ce qu'il te plaît !"** — Carte citoyenne, rencontre avec un forgeron, Segway, VTT et atelier cuisine.

■ En juin : **"Cours, nage, crée !"** — Carte citoyenne "Festival jeunesse", course d'orientation, *battlefield*, challenge "Créations et piscine".

■ Et toujours l'**Espace Projets**, pour les 10-17 ans, chaque samedi après-midi (de 13h30 à 17h), pour organiser le séjour d'été (du 10 au 17 juillet), et bien d'autres activités !

Infos au 04 76 89 49 12 et inscriptions aux permanences de Gières Jeunesse, esplanade du 8-Mai-1945 les lundi et jeudi de 16h à 18h et le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

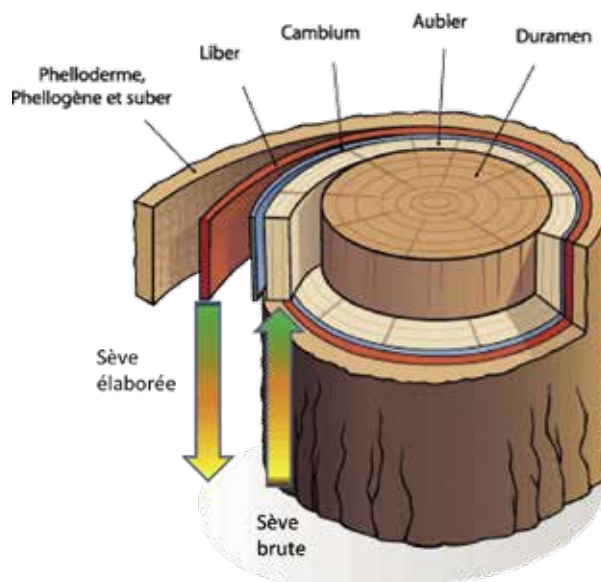
ESPACES VERTS

L'écorce d'un arbre est vitale, préservons-là !

Ces dernières années, plusieurs arbres ont été abîmés, et condamnés à mourir à cause de blessures infligées sur leur tronc. Le chêne rouge d'Amérique derrière la bibliothèque a ainsi été vandalisé, comme l'un des jeunes arbres planté cet automne. Arracher de petits ou gros morceaux d'écorce est un acte grave, voire mortel, pour l'arbre. On le comprend mieux en regardant la composition du tronc.

Sous l'écorce se trouvent le cambium, qui assure la croissance en diamètre du tronc, mais aussi les vaisseaux dans lesquels circulent les sèves : la sève élaborée (provenant des feuilles où sont fabriqués les sucres), circulant au niveau du liber, et la sève brute (composée d'eau et sels minéraux prélevés dans le sol), circulant au niveau de l'aubier. Le centre du bois, le duramen, est la partie "morte" de l'arbre. Ainsi, si le pourtour de l'arbre est atteint, il est condamné. Si une partie seulement est atteinte, il est affaibli, et par cette blessure peuvent aussi pénétrer des pathogènes, qui amoindrissent son espérance de vie.

Prenons le plus grand soin de nos arbres, et ne laissons pas nos enfants les abîmer par jeu.



Après avoir maintes fois fait, défait et refait sa programmation au fil des mois et des annonces gouvernementales, l'équipe du Laussy s'est résolue, la mort dans l'âme, à annuler les dernières représentations et concerts de mai et juin 2021. Mais elle ne désespère pas d'organiser les traditionnelles fêtes du printemps dans le parc Charly-Guibbaud, comme le **Marché aux fleurs, aux produits frais et environnement** (décalé au samedi 29 mai après-midi) et la **Fête de la musique** (samedi 19 juin en soirée), ainsi que la **séance de cinéma en plein air** (mardi 6 juillet à 22h). Consultez notre site internet et notre page Facebook pour vous tenir informés des détails et horaires de ces manifestations.

En soutien au secteur culturel et pour garder le lien, tant avec ses fidèles partenaires qu'avec son non moins fidèle public, le Laussy a accueilli pendant cette "saison blanche" de nombreuses résidences pour des répétitions et des filages (voir notre rubrique Focus) et des captations de seul-en-scène et de lectures, qui sont mises en lignes au fur et à mesure sur la page du Laussy du site de la ville (www.ville-gieres.fr/le-laussy).



photos pj daganaud



Le service culturel prépare déjà la prochaine saison, en étroite collaboration avec les compagnies théâtrales et les groupes musicaux dont les représentations ont été annulées cette année, et que l'on retrouvera pour la plupart en 2021-2022. Le début de saison sera marqué par le retour des **Journées du Patrimoine** (samedi 18 et 19 septembre), avec un programme encore indéfini mais qui pourrait reposer sur les documents historiques que les Giérois conservent dans leurs placards ! N'hésitez pas à prendre contact, en mai et en juin, avec l'équipe du Laussy pour lui confier vos trésors.

Rendez-vous en septembre !

scène **Le Laussy a 20 ans !**

Envoyez-nous vos souvenirs !

Troupes amateurs ou professionnelles, associations, techniciens, artistes ou simples spectateurs, vous avez d'une façon ou d'une autre été associé à la vie du Laussy depuis son ouverture ? Envoyez-nous vos souvenirs, témoignages et autres anecdotes **avant le lundi 31 mai à laussy@gieres.fr**, en vue de la réalisation d'un album numérique à paraître à l'occasion de la rentrée culturelle 2021-2022.

BIBLIOTHÈQUE

04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr

■ **Webinaire : Le Réchauffement climatique dans les Alpes** — Hausse des températures, fonte des glaciers et du permafrost, modification du régime des précipitations et de la biodiversité... Les effets du changement climatique sont particulièrement sensibles dans les Alpes, avec des conséquences sur les paysages et sur les activités humaines. À quoi ressemblera notre région en 2050, en 2100, selon les choix qui seront faits ou non pour limiter les gaz à effet de serre ? Sophie Tessier, de Météo France Grenoble, et Frédi Meignan, vice-président de Mountain Wilderness France, alimenteront ce débat en ligne, (vendredi 7 mai à 20h, lien de connexion disponible sur bm-gieres.fr et ville-gieres.fr). La rencontre sera enregistrée, vous pourrez donc la visionner plus tard si vous n'avez pas pu vous inscrire.



■ **Rencontre-dédicace avec Jérôme Camil, auteur-illustrateur jeunesse** — Après sa rencontre avec les trois classes de CE1 de l'élémentaire René-Cassin, l'auteur-illustrateur jeunesse Jérôme Camil sera présent à la bibliothèque pour une vente-dédicace si les consignes sanitaires le permettent. Les enfants ont découvert ses albums tout au long de l'année scolaire et ont approfondi l'exploration de son travail avec leurs enseignantes ces dernières semaines. Ses livres sont drôles, Jérôme joue avec les mots et entraîne les lecteurs dans des histoires inattendues (vendredi 7 mai à 16h30).

■ **Les "coups de cœur" des lecteurs** — Ces dernières semaines, les usagers de la bibliothèque étaient invités à noter leur livre "coup de cœur" de l'année 2020. La récolte a été bonne et vous pourrez retrouver l'ensemble des avis de lectures sur notre blog ou dans la bibliographie disponible à la bibliothèque.

■ **Ça s'est passé à la bibliothèque** — 55 personnes ont suivi la conférence en ligne des Jeudis du livre sur l'accueil des migrants en bibliothèque, co-organisée par la bibliothèque et Mediat Rhône-Alpes, qui s'est déroulée le jeudi 1^{er} avril. Une intervention passionnante de Noémie Szejnman, responsable de la médiathèque Aimé-Césaire à La Courneuve et auteur de l'ouvrage *Accueillir des publics migrants et immigrés en bibliothèque* aux Presses de l'ENSIB. Le compte rendu est accessible sur notre blog.

■ **Lectures d'albums enrichies en langue des signes** — Les vidéos de Nathanaëlle Courbet, stagiaire Mediat à la bibliothèque en mars, sont toujours visionnables sur notre blog.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Des élections qu'il faudrait tenir

Si l'actualité de ces dernières semaines a fait grand cas de la question « *Quand les élections départementales et régionales doivent-elles avoir lieu ?* », elle a, malheureusement, fait passer au second plan la question principale, à savoir : « *Pour quoi vote-t-on exactement ?* ».

Mal connues, souvent boudées, ces élections ont pourtant une grande importance car nombre de compétences sont dévolues aux assemblées départementales et régionales — des compétences qui nous concernent tous, quels que soient notre âge et notre activité.

Cela commence par la maternité et la petite enfance, le Conseil départemental ayant la responsabilité de l'action sociale et gérant, entre autres, la Protection Maternelle et Infantile. Cela continue à travers le domaine de l'éducation, le Conseil départemental gérant les collèges, le Conseil régional s'occupant des lycées et s'impliquant de façon croissante dans l'enseignement supérieur. En avançant dans la vie, peu d'actifs sont conscients du rôle clé de la Région, chef de file du soutien local aux entreprises, au niveau de l'activité économique. Ainsi c'est la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a la mission d'accompagner toutes les stations de moyenne montagne, proches de Gières, dans la diversification de leurs activités, diversification rendue impérieuse par le réchauffement climatique. Le transport régional et la nécessaire revitalisation du ferroviaire sont également de son ressort. Enfin, pour nos aînés, le département coordonne les politiques destinées aux personnes âgées et serait donc un partenaire clé pour l'EHPAD que nous souhaitons voir s'ériger à Gières.

Alors oui, ces élections ont une importance majeure et ne sauraient être reportées indéfiniment, pour peu que les conditions sanitaires le permettent, et c'est ce qui a amené la majorité municipale à répondre « oui » à la question adressée par le Premier ministre aux maires de France sur la tenue ou non de ces élections en juin 2021.

Les élu.e.s du groupe "Gières en transitions"

**Date limite d'envoi des tribunes :
dimanche 20 juin**

MINORITÉ MUNICIPALE

Vivre à Gières

Gouverner c'est prévoir

Au cours du mois de mars 2021, 2 projets immobiliers ont fait l'objet d'une présentation en réunion publique. Ce qui portera donc à 3 le nombre de constructions prévues, pour un total de 167 appartements, qui devraient être livrées dans la seule rue de la Gare.

En terme de flux de circulation, la situation dans ce secteur risque donc de sérieusement empirer alors qu'elle est déjà compliquée à l'heure actuelle : croisements de bus difficiles, partage d'un trottoir étroit entre piétons et cyclistes, engorgement aux heures de pointe aux intersections avec la rue Pasteur ou avec la Grand'rue (saturation encore accentuée depuis peu par la piétonisation du haut de la rue de l'Isère, qui reporte mécaniquement le flux de véhicules sur la rue de la Gare).

Cet exemple le démontre : même si comme la majorité le prétend de manière réductrice, elle a peu de leviers sur la construction privée, la densification n'en impacte pas moins la collectivité toute entière, avec une diminution drastique des espaces verts et un besoin accru en infrastructures adaptées. Sur ce deuxième point, la majorité, avec le concours du SMMAG, s'engage à mettre en place, prochainement, une réflexion sur les mobilités dans Gières, quand le bon sens aurait voulu de traiter la problématique des flux avant toute chose, pour éviter d'être face à une situation si contraignante qu'elle en sera insoluble. Et on ne parle pas ici de l'impact ultérieur sur les crèches et les écoles...

Si nous ne contestons pas le besoin en logements sur la commune ou dans l'agglomération, ce critère ne devrait pas être le seul qui guide obstinément l'action publique intercommunale. Il engendre en effet des problèmes qu'il est nécessaire d'anticiper pour éviter de les créer et les traîner ensuite comme un boulet pendant des années.

Selon la formule consacrée, gouverner c'est prévoir. Avec lucidité sur les conséquences à long terme des orientations actuelles.

contact@vivreagieres.fr

Les élu.e.s du groupe "Vivre à Gières"
Meg-Anne Janser, Yacine Hadj Hassine, Anaïs Tourne, Élodie Lazzarotto, Timothée Jaussoin

Gières Avenir

En matière d'aménagement du territoire communal, la transition déclarée et engagée par la majorité municipale s'inscrit malheureusement dans l'aggravation d'une politique dont chacun peut déjà mesurer les conséquences, actuelles et futures. Citons sans être exhaustifs : la place de la République, enclavement de l'école, sécurité d'accès, stationnement difficile, projet de destruction d'une maison historique rue de la Gare, abattage d'arbres centenaires, nouveau projet rue Esclalongon de destruction d'une maison emblématique avec construction tout béton.

Il s'agit d'une politique de "bétonisation" qui, par la densification de l'habitat urbain, et l'appauvrissement de la végétation contredit manifestement les principes écologiques sur lesquels s'appuie la majorité municipale.

Dans un futur déjà perceptible, une accumulation des problèmes de circulation, de pollution, de nuisances sonores, d'incivilités...

Cette politique est coûteuse et risquée. Le projet du maire d'emprunter 16 millions d'euros, sera financé soit par une hausse de la fiscalité, soit par l'augmentation du nombre d'habitants, donc accentuera la "bétonisation".

Les giérois.e.s se souviennent de l'augmentation très importante des impôts locaux subie en 2014, à la prise de fonction de la majorité actuelle. En 2016, le contribuable giérois.e supportait une charge imposable d'environ le double d'une commune iséroise de même taille !!!

Ne pensez-vous pas que la dégradation attendue du contexte économique devrait justifier une réduction significative des budgets municipaux, qu'il s'agisse du fonctionnement et des investissements qui devraient se limiter aux seuls nécessaires ?

Parmi les 29 élu.e.s, nous sommes les deux seuls à ne pas avoir approuvé le débat d'orientation budgétaire qui prévoit d'emprunter 16 millions d'euros sur les cinq prochaines années avec toutes leurs conséquences.

Les élus du groupe "Gières Avenir"
Sylvain Stamboulou et Daniel Finazzo,

MÉTRO Concertation sur la modification n°1 du PLUI

Le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), adopté par la Métro le 20 décembre 2019, fait l'objet d'une première modification, soumise à concertation du lundi 3 mai au jeudi 3 juin 2021.

Pour la ville de Gières, cette modification porte notamment sur :

- la modification du zonage dans le centre ville, le long de la rue de l'Isère jusqu'à la place de la République, afin de mieux adapter la densité et le gabarit des projets aux constructions existantes,

- la modification du parc de la Salette en parc urbain et l'identification en équipement public du groupe scolaire René-Cassin

- et la rectification d'erreurs matérielles.

Des cahiers de concertation seront mis à disposition du public à l'accueil de la mairie, et deux réunions publiques dématérialisées sont programmées les mardi 11 et mardi 25 mai, de 18h à 19h30 ; les liens de connexion seront mis en ligne en temps utile sur le site de la Métro.

<https://grenoblealpesmetropole.fr/>





L'Analyse des Besoins Sociaux, une obligation légale pour le CCAS

Dans les villes de plus de 1 500 habitants, l'action sociale est dévolue au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Découvrez sa composition, ses spécificités et l'outil d'aide à la décision que constitue "l'Analyse des Besoins Sociaux" (ABS), en cours de réalisation pour la première fois dans notre commune.



3 questions à **Gisèle Lecloarec**

maire-adjointe à la vie sociale et aux solidarités
vice-présidente du CCAS

1 Vous êtes la nouvelle maire-adjointe à l'action sociale, êtes-vous impliquée depuis longtemps dans ce secteur ?

2 Pour votre premier mandat d'adjointe, vous avez une toute nouvelle mission à conduire, comment l'appréhendez-vous ?

3 Comment va se dérouler cette Analyse des Besoins Sociaux, et qui va faire ce travail ?

La mise en place des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) est née de la loi de décentralisation du 6 janvier 1986, qui transfère aux communes les compétences d'aide sociale et de santé. Dans les communes de plus de 1 500 habitants, le CCAS est obligatoire ; c'est une structure à part entière, distincte de la commune, qui gère donc son propre budget, même si les recettes proviennent pour la plus grande part d'une subvention de la ville à laquelle elle est rattachée. Le CCAS est piloté par une instance spécifique, distincte du conseil municipal : ce conseil administration est présidé par le maire et composé à parité d'élus de la commune (voir les 3 questions à Gisèle Lecloarec) et de membres de la société civile. Il comprend obligatoirement les représentants de quatre associations départementales (familles, insertion et lutte contre l'exclusion, retraités et personnes âgées, personnes handicapées) ; à Gières, ces sièges sont respectivement occupés par Annick Freby, André Picca, Jean-Claude Guerre-Genton et Arlette Barrachim. Les autres administrateurs de la société civile sont Joëlle Beugeon, Brigitte Levacher, Marie-Joëlle Portugal et Annie Spada.

Au titre de ses compétences et de son organisation, le CCAS de Gières est construit sur trois pôles : un service dédié aux personnes âgées et handicapées, un autre consacré à la petite enfance et un dernier pour les aides et le logement. Le service scolaire/périscolaire, même s'il partage avec le CCAS les mêmes locaux et la même directrice, n'en fait pas partie.

Les missions du CCAS peuvent être multiples, mais trois d'entre elles sont obligatoires : l'accueil des demandeurs d'aide et de prestations sociales avec les organismes de tutelle conventionnés pour la constitution de certains dossiers, même si l'aide en question ne relève pas de sa compétence (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap...) ; la domiciliation des personnes sans domicile stable, pour recevoir et consulter du courrier de manière confidentielle et accéder à leurs droits civils, civiques et sociaux ; enfin, et c'est tout nouveau puisque cette dernière mission leur a été confiée par le décret du 21 juin 2016, le CCAS doit conduire une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année suivant le renouvellement du conseil municipal.

Pour des raisons pratiques et techniques, ce travail a été confié à un cabinet (voir nos 3 questions à Gisèle Lecloarec), qui va procéder courant mai (à une date encore indéterminée, surveillez nos supports numériques) à une enquête auprès des Giérois (voir ci-dessous).

Analyse des besoins sociaux : à la rencontre des Giérois courant mai

Une enquêtrice identifiée aux couleurs de Gières va procéder à des micro-trottoirs auprès de la population, en déclinant son questionnaire selon le profil des personnes interrogées.

Ces entretiens se feront sur deux demi-journées :

■ Un mercredi, aux arrêts de bus empruntés par les lycéens (entre 7h et 7h30), à proximité du centre de loisirs du clos d'Espiés (entre 7h45 et 9h), sur le marché devant la mairie (jusque 12h).

■ Un autre jour de la semaine, devant l'école aux horaires de sortie de fin de matinée et de retour en début d'après-midi (entre 11h20 et 13h30), à proximité des services publics et des commerces (l'après-midi) et à nouveau devant l'école aux horaires de sortie (16h30/17h30).



Buvez de l'eau et restez au frais



Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Alerte canicule : un dispositif pour les plus fragiles

Dans le cadre du plan national Canicule, la mairie tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées qui résident sur la commune. L'inscription sur ce registre, volontaire et facultative, permet d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'urgence canicule. Si vous n'êtes pas déjà inscrit, il suffit de retourner par courrier, ou de déposer en mairie, le coupon-réponse qui vous parviendra courant juin via un flyer spécifique ; si vous ne l'avez pas reçu, un simple appel au CCAS, tél : 04 76 89 69 04, suffira.

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



multiples et des missions obligatoires

Aide aux vacances familiales et séjours collectifs

Pour permettre aux enfants dont les parents ont un quotient familial inférieur ou égal à 900 de partir en vacances, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Gières participe financièrement aux vacances familiales et séjours collectifs des jeunes giérois âgés de 4 à 17 ans, pour une durée maximum de 16 jours par an et par enfant.

■ **Vacances familiales** (séjours locatifs en centre ou village de vacances avec les parents ou les grands-parents) : 6,55 € par jour.

■ **Séjours collectifs avec hébergement** (sachant qu'il restera à la charge de la famille 5,85 € par jour et par enfant, correspondant à la part alimentaire) : 15,40 €.

Le montant des aides ne pourra pas dépasser la moitié des dépenses engagées et sera soumis au préalable à la commission d'aides financières. Les séjours de l'ACL (Gières-jeunesse et centre aéré) ne sont pas pris en compte, la commune subventionnant directement l'association.

Pour bénéficier de ces aides, il convient de remplir et de déposer un dossier au CCAS.

Renseignements au 04 76 89 69 04



3 réponses de Gisèle Lecloarec

1

Vous êtes la nouvelle maire-adjointe à l'action sociale, êtes-vous impliquée depuis longtemps dans ce secteur ?

J'ai effectivement fait partie du conseil d'administration (CA) du CCAS sous la précédente mandature, et mon parcours professionnel d'infirmière-puéricultrice, associé à un engagement que j'ai voulu plus fort, ont logiquement conduit la municipalité à me confier ce mandat d'adjointe et la vice-présidence du CCAS, le maire étant président de par la loi. Mais je ne suis pas toute seule pour assumer cette mission, et je peux compter sur d'autres élus de la majorité, également membres du CA : Pascale Coninx et Jean Pavan pour le logement, Nadine Mel-

chlsen pour le handicap et l'accessibilité, Sandrine Prunier pour la gérontologie et la santé, Yvette Vincent pour la petite enfance. Deux élus de l'opposition en font aussi partie, Anaïs Tourre et Élodie Lazzarotto,, ainsi que huit administrateurs bénévoles, dont sept giérois (voir le détail ci-contre Ndlr). Je m'appuie enfin sur une équipe d'une trentaine d'agents extrêmement motivés et compétents, sous la direction de Samia Del Prado. Sans toutes ces énergies réunies, rien ne serait possible...

2

Pour votre premier mandat d'adjointe, vous avez une toute nouvelle mission à conduire, comment l'appréhendez-vous ?

Cette Analyse des Besoins Sociaux va nous aider à obtenir une connaissance approfondie de ce dont ont réellement besoin les Giérois et de l'adéquation, qualitative et quantitative, des réponses qui leur sont apportées, qu'elles viennent de la commune ou des autres organismes et collectivités avec lesquels nous travaillons. L'action sociale fait aujourd'hui intervenir beaucoup d'acteurs, dans un environnement en évolution

constante, surtout depuis cette crise sanitaire sans précédent qui frappe plus particulièrement, toutes les études l'ont montré, les personnes les plus fragiles. Ce travail va, je l'espère, mettre en évidence toutes ces fragilités, qu'elles soient récentes ou plus structurelles, pour permettre de conduire une politique sociale pertinente, adaptée et efficace.

3

Comment va se dérouler cette Analyse des Besoins sociaux, et qui va faire ce travail ?

L'année suivant les élections municipales, c'est maintenant ! Même si les équipes du CCAS ont une image assez précise des besoins de la population giéroise, il leur serait difficile de dégager du temps de leurs tâches quotidiennes pour mener à bien un diagnostic de cette ampleur. Nous avons donc fait appel à un prestataire, le cabinet Eneis by KPMG, qui nous a déjà présenté la méthodologie et le calendrier envisagés, ainsi qu'une première analyse du territoire. Un comité de pilotage a été constitué, les acteurs institutionnels du territoire ont été in-

terviewés... Nous allons entrer, ces jours prochains, dans une phase de consultation des habitants, pour laquelle la formule du "micro-trottoir" a été privilégiée ; l'enquêtrice du cabinet va aller à la rencontre des Giérois sur des lieux et à des moments stratégiques (arrêts de bus, sortie des écoles, commerces, marché...) pour estimer leur connaissance de l'existant et évaluer son bien-fondé. Elle portera un badge aux couleurs de Gières, réservez-lui le meilleur accueil !

Moustique-tigre : c'est le moment d'agir !

Les beaux jours sont revenus, et avec eux la nécessité de lutter contre les sites de développement potentiels du moustique-tigre. La ville de Gières est engagée dans ce combat depuis plusieurs années, avec l'appui de l'EID (Entente Interdépartementale Démoustication) Rhône-Alpes, un établissement public financé principalement par les conseils départementaux et les communes adhérentes.

La campagne 2021 à Gières reconduira l'expérimentation au Chamandier (voir notre encadré) et une visio-conférence est prévue le mercredi 5 mai à 18h, au cours de laquelle un technicien de l'EID exposera puis mettra en pratique quelques astuces pour que les larves de *Aedes albopictus* (le nom scientifique du moustique-tigre) qui ont passé l'hiver dans nos eaux stagnantes, ne puissent éclore.

S'ils vous piquent, c'est qu'ils viennent de 150 m au maximum

Le moustique-tigre, actif dans plusieurs communes de l'Isère, est particulièrement agressif malgré sa taille beaucoup plus réduite que les autres espèces (de la taille de la mappemonde sur une pièce de 1 centime, voir illustration), piquant pendant la journée avec un pic d'agressivité à l'aube et au crépuscule.

Sa présence est essentiellement liée à l'habitat humain : pour pondre leurs œufs, les femelles affectionnent particulièrement les soucoupes, chéneaux, récupérateurs d'eau, avaloirs... remplis d'eau stagnante. Ces moustiques se déplacent peu, un moustique-tigre qui vous pique est né à moins de 150 m de là.

Les traitements insecticides ne permettent pas de les éliminer durablement, il est primordial de les priver d'eau. La lutte contre la prolifération du moustique-tigre passe ainsi par une mobilisation importante de chaque habitant, avec des gestes simples que l'on peut résumer en trois mots : **COUVREZ, VIDEZ, RANGEZ**.

■ **COUVREZ** les réserves d'eau de pluie, de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin ;

■ **VIDEZ** une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau (coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...) ; curez pour faciliter l'écoulement des eaux de gouttières, recouvrez les rigoles d'une grille...

■ **RANGEZ** à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets... ; jetez les objets inutiles.



Visio-conférence le mercredi 5 mai à 18h, pour participer
<https://us02web.zoom.us/j/81773592799>



Le Chamandier, terre d'expérimentation

En 2019, l'EID a observé que l'invasion de moustiques-tigres dans le parc public du Chamandier était manifestement liée aux terrasses sur plots caractéristique des immeubles environnants, qui se prêtent particulièrement bien à l'éclosion larvaire de cette espèce ; l'organisme a donc mené en 2020 une expérimentation, à la fois dans le parc, par la pose de pièges, et à la source, chez une cinquantaine de particuliers de la rue du Petit-Jean et rue du Bois-Taillis. Céline, l'une de ces riveraines, se souvient avec effroi de la première visite chez elle du technicien de l'EID, en juin dernier ; « Il a soulevé l'une des dalles en béton de ma terrasse, ça grouillait de larves sur l'eau qui stagnait en-dessous. Je ne suis pas particulièrement sensible à la pique du moustique-tigre, au contraire de mon mari et de mes enfants, qui ne mettaient pas les pieds sur la terrasse depuis deux ou trois étés ». Pour traiter le problème, l'EID a déposé sur le film d'eau un liquide à base de polydiméthylsiloxane, formant une membrane siliconée à la surface qui bloque la respiration des larves et gêne la ponte. « Nous avons aussi changé nos bacs à fleurs pour des modèles fermés, et nous avons vraiment vu la différence au cours de l'été », poursuit Céline. L'EID est revenue en juillet, août puis septembre pour vérifier le bien-fondé de cette expérimentation, et a pu constater avec satisfaction, lors de la dernière visite, l'absence totale de larve sous les dalles des 29 terrasses visitées.

Le protocole établi s'est avéré prometteur et sera reconduit cette année, et même élargi à quelques bâtiments de l'éco-quartier (9 rue du Petit-Jean et 19 rue du Chamandier), toujours en sensibilisant les syndics et en posant des pièges dans le parc et sur les terrasses des riverains. **Les visites de l'EID ont été programmées les mercredis 12 mai, 16 juin, 21 juillet et 25 août** (chaque visite dure entre 10 minutes et un quart d'heure).

portrait

Libr'Aire,

un espace de partage autour du livre

De la détermination, il faut en avoir pour ouvrir une librairie par les temps qui courent, et de la passion aussi. Ça tombe bien, Ana Dourado est largement pourvue de ces deux valeurs, avec un peu d'exotisme et une vraie connaissance du produit puisque tout son passé professionnels est construit autour de la littérature ; « *Au Brésil d'où je viens, j'ai été enseignante, bibliothécaire, chercheuse... énumère-t-elle de son accent chantant ; j'ai même participé au Plan National du Livre avec le gouvernement Lula et son ministre de la culture, un certain Gilberto Gil, pour démocratiser la lecture dans les catégories les moins favorisées ; hélas, tout ce travail a été anéanti depuis l'accession de Bolsonaro au pouvoir* ». On peut aussi trouver une vraie légimité à Ana, puisque Claude Duboux, l'un de ses ancêtres, émigra au Brésil au début du 19^{ème} siècle pour fonder sur place une dynastie de libraires et jouer un rôle majeur dans les débuts du commerce du livre et de la presse de cette ancienne colonie portugaise, qui entra à cette époque dans la modernité. Ce n'est pourtant pas la politique qui a précipité l'exil d'Ana, puisqu'elle s'est installée dans la région en 2015 pour suivre Yves, son mari français et musicien, qu'elle a rencontré à l'Alliance française de Recife. Yves est atteint d'une grave maladie, et veut se rapprocher des siens. « *L'envie d'ouvrir un espace autour du livre et*

de la musique brésilienne est née de là, pour poursuivre les ateliers que nous menions ensemble au Nordeste ; nous cherchions un grand espace pour faire la même chose en France, dans une ville où il n'y a pas de librairie, mais Yves nous a quittés il y a un an ». Ana reprend l'idée commune à son compte, la redimensionne à la baisse et, au hasard de son recrutement dans l'équipe d'animateurs du clos d'Espiés, tombe sous le charme de Gières et de ce petit espace commercial place de la République.

Libr'Aire a d'abord longtemps mûri dans sa tête, avant de prendre forme petit à petit au fil de sa formation à l'INFL (Institut National de la Formation du Livre) à Montreuil (aujourd'hui intitulé "École du Livre") et de l'aménagement intérieur de la boutique ; « *C'est Anna Cox, la nièce d'Yves qui a réalisé les fresques (de magnifiques oiseaux exotiques, Ndlr), une amie illustratrice, Leila Brient, a conçu le logo et l'enseigne, et Jean Guet, le papa d'Yves, âgé de 92 ans, a réalisé quelques accessoires en bois* ». Les contraintes liées à la pandémie étant désormais moins lourdes, notamment avec le classement des librairies en "commerces essentiels", Ana a pu ouvrir les portes de Libr'Aire et passer ses commandes de livres. « *Les rayons devraient être mieux garnis dans les prochains jours* », promet-elle. Il y aura de tout : du polar, de la biographie, de



l'essai, de la littérature jeunesse et pour ados, de la BD... mais avec un choix réduit, faute de place, bien que tout à fait assumé. Mais il sera toutefois possible de commander tout ce qui est disponible sur le marché du livre.

Ana attend aussi avec impatience la levée des restrictions pour faire vivre l'endroit pleinement, avec des ateliers, des animations, de l'enseignement, de la médiation, du conte, des rencontres... autour du livre, en partenariat avec d'autres structure si complicité. En attendant, elle vous accueillera avec le sourire, et avec le souvenir d'Yves au fond des yeux.

Libr'Aire

**3 place de la République,
tél : 04 57 13 18 49,
du mardi au samedi
9h30- 13h et 15h -19h**

Bienvenue aux nouveaux commerces de la place de la République

- La pharmacie de la Place est déjà opérationnelle au rez-de-chaussée de l'immeuble L'Ambiance, dans un espace plus vaste et plus pratique.
- Anouck Achard, qui a ouvert la Crèmerie au Méz'O il y a quelques années, va installer une nouvelle enseigne au rez-de-chaussée de l'Ambiance d'ici début juin : l'Épicerie proposera des produits en vrac et quelques primeurs 100 % bio.
- Aldo Savino, déjà présent à Grenoble, St-Martin-d'Hères et Montbonnot, va ouvrir d'ici l'été au rez-de-chaussée de l'Essentiel un double espace, italien shop d'un côté et coiffure-barbier de l'autre.
- Par arrêté de M. le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Me Linnea Pent a été nommée titulaire d'un office notarial nouvellement créé au 15, place de la République à Gières. En cette qualité, elle a prêté serment auprès du Tribunal de Grande Instance de Grenoble le 21 décembre 2020.

Brèves de vie économique

- Sur le marché du mercredi, un nouveau commerce sera présent à partir du mois de juin 2021 : Fabien et Sylvie Jourdanet, producteurs de fruits bio installés au Cheylas.
- Le Dr Florent Sarrazin, dentiste, a repris le cabinet du Dr Pierre Pavan, au 6 passage du Campanile.

Éducation

"CARTE BLANCHE" AUX ÉCOLES

Maternelle René-Cassin : à la découverte du Grand Nord

« Cette année, on a tous adoré découvrir les paysages enneigés et les animaux du Grand Nord, la vie des inuits et l'univers des chiens de traîneau de Sébastien Dos Santos Borgès ».

Les petits-grands de Gersende Vuillamy



Les petits-moyens de Stéphanie Breyse



Les moyens-grands de Carmen Sutter



Les petits-moyens de Sylvie Rufflet

Maternelle Georges-Argoud-Puy : un projet citoyen autour du handicap.

« Depuis deux ans, nous sommes sensibilisés à la différence en menant des actions en faveur de petites associations créées autour du handicap d'un enfant ».

« Ainsi, en 2019/2020, nous avons rencontré Jeanne de l'association "Le périple de Jeanne, petite fée épileptique"... et nous espérons pouvoir rencontrer Lyna de l'association "Lyna, petite guerrière extraordi-



naire" avant la fin de l'année scolaire 2020-2021 si la situation sanitaire le permet ».

« Pour aider financièrement ces associations, nous avons fabriqué des objets, vendus lors des marchés de Noël de l'école, et réalisé des dessins pour une vente de glacières en 2020 et de tabliers (prochainement) ».

Elémentaire René-Cassin

En place pour les échecs à l'école

Trois classes de l'école participent à un cycle d'échecs : les CM1 de M. Le Nignol et de Mme Gaillard et les CM1/CM2 de M. Osmond. Une fois par semaine, les élèves ont le plaisir de s'initier à ce jeu. Ce moment est toujours très attendu par les enfants.

Dès le début de l'activité, une organisation bien rodée se met en place. Les futurs joueuses et joueurs déplacent les tables, récupèrent plateaux et matériel et disposent les pièces dans une joyeuse agitation. Mais dès que le jeu démarre, le silence est de mise et ce n'est plus que concentration et stratégie pour trouver le meilleur coup afin de diriger son armée sur le champ de bataille...

La pratique des échecs apporte beaucoup aux élèves car elle permet de développer plusieurs compétences disciplinaires : elle apprend le respect de l'adversaire, favorise la concentration, améliore l'anticipation, renforce les repères spatio-temporels et active la mémorisation et l'imaginaire.



Masques Covid artistiques

Depuis bientôt un an, les masques se sont invités à l'école. Les classes de CE1 de Mmes Paugam et Pasquier, les CE2 de Mme Durel et les CM1 de Mme Gauthier ont fait preuve d'imagination pour les transformer, voilà le résultat.



3 et 30/03

Même si la quasi-totalité des projets immobiliers sont des opérations privées, résultant de la vente par un particulier d'une parcelle constructible à un promoteur, la municipalité tient à ce que les riverains soient informés de ces projets, en amont de la dépose des permis de construire, pour influencer sur certains points. C'est dans cet esprit de transparence que les promoteurs, ainsi que les cabinets d'architectes et de paysagistes qui leur sont associés, ont projeté en visio-conférence les ensembles immobiliers qu'ils envisagent.

Le premier projet, à l'angle de l'avenue Esclangon et de la rue de la Gare, présenté par le promoteur Auril (voir ci-dessous à droite), propose 31 logements (dont 10 sociaux) en R+4, avec réduction de l'emprise au sol pour assurer la préservation de beaux arbres présents sur le site, et permettra l'élargissement des trottoirs rue de la Gare et avenue Esclangon.

Le second, élaboré par Trignat, se situe à l'angle de la rue de la Gare et de la rue du Petit-Jean, et prévoit 71 logements (dont 25 sociaux) en R+3/4 (voir notre page Sommaire). Là encore, l'insertion a été soignée et la plupart des végétaux (haies et arbres) conservés. Une liaison piétonne sera créée entre la rue du Chamandier et le petit square surplombant le rond-point de la rue de la Gare, offrant une liaison douce directe de l'éco-quartier et du Chamandier vers le pôle multimodal. Les deux projets ont en point commun de proposer de larges espaces verts et des stationnements en sous-sol.

Ces deux réunions virtuelles ont semble-t-il répondu aux attentes en faisant échanger de nombreux Giérois, riverains ou non. Le travail va être poursuivi entre les promoteurs et la ville, avant d'être présenté en commission extra-municipale "aménagement de l'espace" (voir nos pages Repères), puis revenir dans ces pages.

1



2



2

6/03

Le conseil municipal d'enfants (CME) se dirigeant vers la fin de son mandat, ses jeunes membres ont dû renoncer, à leur grand désespoir, au projet de journée festive qu'ils envisageaient dans le parc Charly-Guibbaud, impossible à organiser en ces temps pandémiques. Ils se sont rabattus sur une action certes moins spectaculaire mais non moins solidaire, en proposant une collecte au profit de la Banque alimentaire de l'Isère (BAI). Les Giérois ont répondu à l'appel en leur confiant 370 kg de denrées non périssables, représentant l'équivalent de 740 repas, en l'espace de trois heures !

3

11/03 et 15/04

Pour témoigner de son soutien aux étudiants, nombreux à Gières, et frappés par la crise sanitaire, tant du point de vue financier que psychologique, l'équipe du maraîcher giérois La Belle Saison a préparé 100 paniers de fruits et légumes, vendus 1 € aux intéressés, sur présentation de leur carte d'étudiant et avec l'aide des espoirs du FCG. Une belle initiative, renouvelée un mois plus tard en faveur des soignants et en version XL à 5 € le panier, avec notamment une baguette offerte par la boulangerie Le Parfum du Pain.

4

15/03

Contraintes sanitaires oblige, la cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CP, premier acte du parcours citoyen qui mènera les plus engagés à la remise officielle de leur carte d'électeur au lendemain de leur dix-huitième anniversaire, s'est faite dans les classes. Lola Malvoisin, maire-adjointe à l'éducation, a présenté ce dispositif aux enfants avant de remettre à chacun l'ouvrage qui va les accompagner jusqu'à la fin de leur cycle élémentaire.

3



4



du 15 au 20/03

Après l'annulation du festival "Vivons ensemble avec nos différences" l'an passé, l'ensemble des partenaires de cet événement profondément inscrit dans l'agenda local a mis un point d'honneur à mettre en place une édition 2021 aussi peu virtuelle que possible, tout en respectant les consignes sanitaires. Bien sûr, il a fallu renoncer aux moments les plus emblématiques, notamment la soirée de clôture au Laussy, mais compte-tenu des circonstances, cette édition a tenu ses promesses.

Les partenaires historiques ont bien sûr largement participé, comme le centre aéré du clos d'Espiés où les grands ont imaginé un "casino" en concevant tous les jeux, jusqu'aux pièces mises par les plus petits. Du côté de la Maison de la petite enfance, on a fabriqué des "bricolages" à destination des anciens du foyer-logement Roger-Meffreys et on a applaudi avec enthousiasme aux tours de magie et aux histoires masquées du service culturel.



5

L'équipe de la bibliothèque avait concocté, avec l'appui de l'association La Ludothèque, des énigmes à résoudre sur le thème de la littérature ou du cinéma, qui ont permis de compléter un puzzle tiré d'une illustration d'Élise Gravel sur le thème de la diversité. Et le ciné-débat, s'il n'a pas pu se tenir au Laussy comme il est d'usage, a tout de même eu lieu ; le film *Pelo Malo* était disponible en VOD gratuite sur la plate-forme du festival Ojoloco et le débat, en collaboration avec l'association Cultures du Cœur, s'est fait deux jours plus tard en visioconférence.

Enfin, la traditionnelle collecte du vendredi soir, au profit de la Banque alimentaire de l'Isère, s'est faite pendant toute la semaine en différents lieux de Gières ; les Giérois ont cette année encore été généreux, puisque 163 kg de denrées non-périssables ont été livrées directement par les jeunes de Gières Jeunesse au dépôt de la BAI à Grenoble.



photo P-J Daganand



photo P-J Daganand

du 19 au 23/03, du 29 au 2/04 et 8/04

Au final et du fait des contraintes liées à la pandémie, nous aurons connu une "saison blanche" au Laussy, puisque même la séance scolaire de L'Ours et la Lune, délocalisée à la maternelle René-Cassin, a été la victime collatérale de la fermeture des écoles décidée au plus haut niveau pour la semaine précédant les vacances scolaires du printemps. Mais le service culturel de la ville a su se réinventer !

Il a d'abord accueilli quelques-unes des troupes programmées lors de cette cuvée 2020-2021 (voir notre édition précédente), la dernière en date étant la compagnie Les Sept Familles pour Let's dance remix, une résidence tout en swing, encore conclue sur un filage devant quelques programmateurs voisins. Le Laussy a également ouvert ses portes à la Compagnie du Nid, la troupe de théâtre locale, pour un travail de fond sur sa pièce Les Trois Cheveux d'Or du Diable.

Enfin, l'équipe a su mettre en œuvre une offre culturelle alternative autour de la captation vidéo, avec l'appui des plus fidèles partisans qu'elle a su tisser au fil de ses vingt ans d'existence ; c'est ainsi que Jean-Vincent Brisa, comédien et metteur en scène grenoblois et fidèle d'entre les fidèles, s'est lancé dans un seul-en-scène d'1h30 intitulé Molière et Moi, une passion au cours duquel il a pu disséquer à loisir le rapport qu'il tisse depuis toujours avec son auteur de prédilection ; à découvrir d'urgence sur notre site internet.

D'autres captations sont programmées pour mai et juin, notamment un conte norvégien raconté par les acteurs de la compagnie du Nid, et seront mises en ligne dans la foulée.



photo P-J Daganaud



photo P-J Daganaud

7 19/03

La commémoration de la fin des "événements" (selon la terminologie de l'époque) en Algérie s'est déroulée en petit comité au monument aux morts, en présence d'élus de Gières, de la conseillère départementale Françoise Gerbier, du maire de Venon Marc Oddon et de membres des associations d'anciens combattants. Après les dépôts de gerbes et la traditionnelle minute de silence, Jean Formetto a lu le message de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) avant que Pierre Verri ne fasse part de celui de la ministre déléguée aux anciens combattants, Geneviève Darrieussecq.

8 20/03

Une première réunion "tranquillité publique et vie des quartiers", réunissant le maire Pierre Verri, le maire-adjoint en charge de ces domaines Jean Pavan, le responsable de la police municipale et une vingtaine de riverains, s'est déroulée devant la Maison des clubs. Ces rendez-vous ont pour objet de faire le tour de cette thématique dans les quartiers, ici le secteur Grand-Mas/Plaine des sports, tous les trimestres. Prochain rendez-vous le samedi 26 juin pour le secteur du centre et de la Combe (voir notre Agenda).



photo P-J Daganaud





photo Pierre Bertrand

9

28/03

Une trentaine de Giérois, enfants inclus, se sont donné rendez-vous à la gare de Gières pour un départ groupé vers la Marche pour le climat, certains en train, d'autres en vélo. Cette manifestation autorisée a regroupé (chiffres des organisateurs) 5 000 personnes à Grenoble et 110 000 en France. Parmi les pancartes, nous retrouvons les 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat pour dénoncer le manque d'ambition du projet de la loi "climat et résilience". Une belle mobilisation et une très bonne ambiance !

Prochaine marche : dimanche 9 mai.

asso's

GYM VOLONTAIRE

La Gym volontaire de Gières va-t-elle disparaître ?

Comme nombre d'associations nous devons faire face au manque de bénévoles, problème récurrent mais accentué par la pandémie qui nous prive de pouvoir nous retrouver dans nos salles de sport !

Malgré l'arrêt de nos activités et l'incertitude en l'avenir, nous préparons la prochaine saison, mais les membres du bureau désireraient être secondés afin de pouvoir passer le relais.

Nous aurions besoin de 2 ou 3 bénévoles ayant une bonne maîtrise de l'informatique (WordPress, Word et/ou Excel) pour assurer le développement du site (en particulier en début de saison) et la gestion de l'association au quotidien.

Pour que l'association perdure, nous comptons donc sur vous et espérons que notre appel sera entendu.

Pour les personnes intéressées merci de nous contacter par mail : agv.gieres@gmail.com ou tél : **06 26 74 52 46**.

La présidente, Yvette Brochier

CRÈCHE PARENTALE LES LITHOPS

De nouvelles places pour les enfants nés en 2019 et 2020

La crèche parentale Les Lithops emménagera dans ses nouveaux locaux, rue de l'Isère, à la rentrée. De nouvelles places sont disponibles pour les enfants giérois nés en 2019 ou 2020, à compter du mois d'octobre.

Une crèche parentale est une structure gérée par une association de parents, qui sont donc de véritables acteurs de la vie de la crèche. Ils participent notamment à l'encadrement en collaboration avec les professionnelles lors des permanences, ce qui permet à l'enfant de voir son parent dans la crèche, et au parent de voir évoluer son enfant également... Cela permet aussi de nouer des liens particuliers, et fait de la crèche une véritable seconde maison. Si vous cherchez pour votre enfant un mode de garde alternatif dans lequel vous investir, vous pouvez contacter le bureau par email (leslithops.bureau@gmail.com) ou via le site de la crèche (<https://www.crecheleslithops.fr/>). Un temps d'échange vous sera proposé pour vous détailler précisément le fonctionnement de la crèche, répondre à vos questions et confirmer votre volonté d'inscrire votre enfant.

La secrétaire, Morgane Rabaté

DON DU SANG

Prochaine collecte lundi 3 mai

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 3 mai, de 16h à 19h45, à la salle des fêtes. Avant de venir à la collecte, vous devez prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang. Merci à tous les donneurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

quid ?



Si quelques personnes ont trouvé l'implantation de cette pierre, scellée dans le mur d'une maison au 18 de la rue Jean-Jaurès, personne n'en connaît l'origine !

Elle pourrait provenir d'une bâtisse désormais détruite puis réutilisée dans une nouvelle construction, comme cela se faisait fréquemment.

La gravure qui l'orne pourrait être une marque de tâcheron : signature d'un tailleur permettant de comptabiliser les pierres que celui-ci avait appareillées pour qu'il soit rémunéré en conséquence, les compagnons étant payés à la tâche.

Mais si vous connaissez l'histoire de cette pierre, écrivez-nous : nous la partagerons dans un prochain **Quid ?** !



Quid 434 Quoi et où ?

Répondez à quid@gieres.fr, du 1^{er} au 15 mai 2021 et gagnez une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2021-2022. Un tirage au sort départagera les gagnants...

LE gagnant : François S.

 **BG Paysage**
ENTRETIEN & CRÉATION
Tél. 04 76 77 01 31
www.bg-paysage.com
 Le Bourg - 38420 MURIANETTE
bg-paysage@wanadoo.fr

Réduction d'impôts 50% possible
 selon la législation en vigueur

Entreprise Qualifiée Qualipaysage
 E130, P100 et A500
 Agrément Phyto PAR00565

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
 ENGazonnement
 PLANTATION - TAILLE
 ARROSAGE ENTERRÉ
 PAVAGE - CLÔTURE
 ABATTAGE ET ÉLAGAGE
 ENROCHEMENT

Plomb'Art
Julien Botilde
 plomberie
 sanitaire
 chauffage
 climatisation
 Service rapide
 et devis gratuit

Réfection et Création
 de salles de bains
 Remplacement rapide
 de chauffe-eau

29, rue Paul Forest - 38420 Domène
07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr


Nouvel EQA.
 100 % Electrique, 100 % EQ

Etoile 38
 GIÈRES 04 76 42 24 24
 FONTANIL 04 76 04 20 42


3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92
 Fax 04 76 44 54 99
 E-mail :
imp.ecureils@wanadoo.fr

GARAGE DU SONNANT
 Réparateur agréé CITROËN
 Vente véhicules neufs et occasions
 Réparations toutes marques
 Carrosserie
 Contrôle technique
 Contre visite gratuite

PRÊT VÉHICULE 
CITROËN

52, rue de la Libération
 38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr

 **Matériel industriel de balayage**
MIB
 Location de
 balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

Vous recherchez une femme de ménage ?
 ... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?


 Association Intermédiaire du Grésivaudan

Contactez-nous au 04 76 77 76 77
 Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
 A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
 C'est efficace !
 C'est économique et sûr !
agi@mairie-domene.fr

Bonnardel 
 Dépannage
 Maintenance
 Chauffage
 Plomberie, etc.

Contrat entretien chaudière

31, allée des Vernes
38410 Vaulnaveys-le-Bas
Tél. 06 08 12 30 13

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?
 **Cassiopee**
 L'association d'aide à domicile depuis 24 ans

 **Présence assurée 7j/7 24h/24 365 jours par an** 

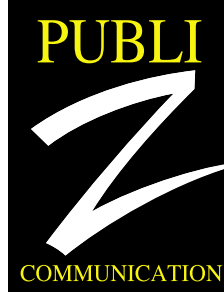
Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur.
 Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPEE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
 8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopee.asso.fr
 Agrément qualité N° R2009114038/G/112 **04 76 70 08 08**

MACHOT BOIS
 Le spécialiste du bois intérieur et extérieur

Parquet - Menuiseries - Panneaux
 Aménagement extérieur
 Bardage et Lambris - Bois brut et raboté

SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

 **PUBLI Z COMMUNICATION**
 Communication
 Edition
 Régie publicitaire


PUBLI Z COMMUNICATION
 8, rue de Mayencin
 38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

 **VENTE A EMPORTER AVEC OU SANS COMMANDE**
 Depuis 1984

« LA CAFET »
 LOCATION DE SALLES
 SERVICES AUX ENTREPRISES
 EVENEMENTS
 PLATEAUX REPAS

Wifi - Parking - Salle climatisée
 Mobilier - Machine à glaçons
Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h00
 43, avenue de la Mogne
 38400 St Martin d'Hères (face Heure Bleue)
04 76 24 60 30
espacemidinet@gmail.com

agenda

COVID-19

Tenez-vous informé sur notre site et sur la page Facebook

La situation sanitaire appelle à la prudence, mais elle évolue aussi sans cesse. Alors que toute la France est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, sous régime de couvre-feu et de semi-confinement, les mesures qui en découlent évoluent régulièrement, au gré des textes réglementaires. La publication du Gières info s'inscrivant dans un calendrier bien précis, nécessitant un temps de conception et d'impression, certaines informations

ici énoncées peuvent se retrouver en décalage avec la situation du jour : des manifestations annoncées peuvent ainsi se retrouver annulées ou reportées, ou leurs conditions d'organisation modifiées.

Dans ces circonstances, les supports d'information numériques n'ont jamais été aussi adaptés ; toutes nos actualités sont ainsi régulièrement mises à jour sur notre site internet www.ville-gieres.fr et notre page Facebook.

MAI 2021

lundi 3 — de 16h à 19h45

Salle des fêtes : **collecte de sang**

mardi 4 — de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "Les deuils possibles"**

mardi 4 — de 17h30 à 19h

salle des mariages : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 5 — 18h

Visio-conférence : **réunion d'information** sur les moustiques-tigres

jeudi 6 — 20h30

Laussy : **conseil municipal**

vendredi 7 — 16h30

Bibliothèque : **rencontre-dédicace** avec Jérôme Camil, auteur-illustrateur jeunesse

vendredi 7 — 20h

Webinaire : Le Réchauffement climatique dans les Alpes

samedi 8 — de 10h à 12h

Japin/Pied-de-Gières : **visite de quartier**

samedi 8 — 11h15

Monuments aux morts : **76^{ème} anniversaire de la Victoire**

mercredi 12 — de 16h30 à 17h30

Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)

jeudi 20

Écoles maternelles et élémentaire : **concours "À l'école à vélo"**

samedi 29

Parc Charly-Guibbaud : **Marché aux fleurs, plantes et environnement**

samedi 29 — de 14h à 18h

Clos d'Espies : **Fête de l'enfance**

JUIN 2021

mardi 1^{er} — de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "Je me ressource"**

mardi 1^{er} — de 17h30 à 19h

École élémentaire René-Cassin : **permanence des élus** sans rendez-vous

dimanche 6 — de 10h à 18h

Parc Charly-Guibbaud : **Osez la musique !**

mercredi 9 — de 16h30 à 17h30

Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie)

jeudi 10 — 19h

Laussy : **conseil municipal**

samedi 12 — de 10h à 12h

Chamandier/Éco-quartier : **visite de quartier**

mercredi 16 — de 13h30 à 15h30

Esplanade du 8-Mai-1945 : **collecte de vêtements** La Remise/Métro

samedi 19

Parc Charly-Guibbaud : **Fête de la musique**

dimanche 20

Élections départementales et régionales

samedi 26 — 10h

Salle des mariages : **réunion de secteur "tranquillité publique"**

dimanche 27

Élections départementales et régionales

JUILLET 2021

lundi 5 — de 16h à 19h45

Salle des fêtes : **collecte de sang**

mardi 6 — de 17h30 à 19h

Résidence Roger-Meffreys : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 6 — 22h

Parc Charly-Guibbaud : **cinéma en plein air Marche avec les Loups**, documentaire de Michel Bertrand

mercredi 14

Monument aux morts : **Fête nationale**

LE rendez-vous !



En juin, allez voter !

Les dimanches 20 et 27 juin prochains, les Français-e-s seront appelé-e-s à aller voter pour les scrutins départementaux et régionaux. De quoi s'agit-il ?

■ Les conseils départementaux et régionaux sont des collectivités territoriales aux compétences complémentaires à celles de l'échelle communale (villes et intercommunalités) et à celles de l'État.

■ Les départements gèrent principalement l'action sanitaire et sociale, les collèges, les déplacements interurbains et scolaires, la gestion du territoire (routes, tourisme, eau...), certains aspects de la culture (patrimoine...) et la lutte contre l'incendie. Le département de l'Isère est divisé en 29 cantons, chacun représenté par deux élus ; Gières fait partie du canton de St-Martin-d'Hères.

■ Les régions ont la charge du développement économique, des lycées et de la formation professionnelle (dont l'apprentissage et l'alternance), de certains aspects de l'aménagement du territoire (développement urbain et rural, parcs naturels...) et du transport (notamment des TER). La loi fixe le nombre des conseillers régionaux au prorata de la population des départements. Ils sont 204 pour la région AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes), dont 34 pour l'Isère.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai, à 17h.

Dimanche 20 juin (1^{er} tour) et 27 juin (2nd tour)

Les horaires du vote à Gières n'ont pas encore été fixés par la préfecture, surveillez nos supports numériques !